

Avis adopté

Séance plénière du 14 avril 2026

« Crises sanitaires : prévenir, anticiper, coordonner »

Déclaration du groupe des Outre-mer

6 ans après ce qui a bouleversé le monde mais surtout la vie de chacune et chacun d’entre nous, est-on mieux préparés à affronter une nouvelle pandémie ? Y-a-t-il eu un véritable retour d’expérience de réaliser dans notre pays pour anticiper et se préparer à une nouvelle catastrophe sanitaire ?

Evidemment, il y a eu un rapport d’enquête et d’autres rapports d’information parlementaires mais les enseignements de l’épidémie du Covid 19 restent très parcellaires.

Certains ont affirmé qu’il s’agissait d’une crise sans précédent. Par sa dimension internationale sans aucun doute. En revanche, la France avait déjà vécu une crise sanitaire majeure.

En effet, entre 2005 et 2006, la France a été confrontée à une épidémie inédite avec les conséquences sur le système de santé lorsque La Réunion a été touchée par le Chikungunya. Les structures médicales se sont rapidement retrouvées débordées, les services d’urgences asphyxiés, l’accumulation des brancards, l’allongement des temps de prise en charge et l’insuffisance de places en réanimation pour absorber les patients les plus graves.

A cette époque, on a dénombré jusqu’à 300 000 cas et plus de 250 décès causés directement ou indirectement par cette épidémie.

Le Gouvernement a même reconnu qu’aucun département ni région n’avait connu une crise de cette ampleur.

Après cette crise sanitaire, les pouvoirs publics avaient dressé plusieurs constats : une réaction initiale à retardement, une sous-estimation du risque, des difficultés de coordination entre les acteurs, et une communication perfectible

14 ans après, c’est le système de santé de tout le pays qui s’est retrouvé asphyxié par la crise du Covid 19.

Ce parallèle montre que le problème n’est pas l’absence d’expérience, mais plutôt notre difficulté collective à inscrire durablement les leçons des crises dans l’action publique.

Cet avis incite chacune et chacun à ne pas glisser vers une forme d’amnésie mais plutôt à appeler l’État et la société à coproduire des réponses adaptées à la crise. Cela implique de transformer en profondeur les organisations, de renforcer durablement les capacités d’accueil, et de maintenir un haut niveau de vigilance.

Car indéniablement, ces crises sanitaires sont appelées à se répéter, dans une société marquée par des interactions effrénées mais surtout par les changements climatiques et l’émergence de nouveaux risques.

« Être possédé par l’actualité, c’est être possédé par l’oubli ». Or, l’enjeu consiste à démontrer notre capacité collective à ne pas oublier pour prévenir, anticiper et coordonner les crises sanitaires futures.

Le Groupe des Outre-mer a voté cet avis.